



Projet d'établissement

Notre projet d'établissement pour l'année 2025-2026, oriente l'institution dans le sens des tâches à accomplir qui découlent d'une prise de conscience effective des défis actuels, mondiaux, régionaux et locaux liés aux mutations d'une société qui doit répondre de son avenir. L'ampleur de la menace est inédite. Ce dont il s'agit désormais, ce n'est pas d'assurer la survie de l'homme mais de répondre de son humanité elle-même. Le défi est évident : le monde change. Il faut reconnaître cette évidence, la comprendre et remettre en question nos représentations. Le souci du monde ne saurait avoir de sens qu'à ce prix. C'est le seul chemin qui puisse nous permettre de préserver un monde humain fondé sur la reconnaissance de l'autre et la recherche de la justice. C'est précisément parce que nous sommes enseignants et éducateurs qu'il nous revient de faire confiance à des êtres jeunes qui sont nés pour garantir la nouveauté d'une humanité qui commence à chaque génération. En ce qui concerne notre pays cela signifie que son devenir dépend du maintien d'une éducation exigeante et citoyenne et d'un enseignement rigoureux et ouvert, capables de mettre debout des personnes engagées, compétentes et responsables. L'ampleur de la tâche est considérable.

Des avancées importantes ont été réalisées : dans la structuration des parcours, dans le travail en équipe, dans l'intégration du numérique, dans la valorisation de la culture de projet. Mais, les objectifs poursuivis n'ont été que partiellement atteints. Cependant, certaines pratiques restent à harmoniser, certaines actions à consolider ou à introduire, et des points de fragilité demeurent : fragilité du niveau académique, malaise au niveau du climat scolaire, difficulté à fédérer les membres de la communauté éducative dans le sens de l'engagement effectif de chacun vis-à-vis de son adhésion à l'unique orientation de l'établissement : que l'Homme advienne à son humanité dans la fraternité.

C'est la vision profonde de l'Homme que nous avons qui justifie les axes de notre projet : Un projet exigeant, qui assume les points de vigilance et s'attache à les traiter en priorité.

Ainsi il conviendra de :

- 1. Renforcer le rôle de la communauté éducative face aux exigences contemporaines.**
Travailler à sa prise de conscience de l'importance de son rôle quant aux enjeux concernant l'avenir. Il s'agit de passer d'une collectivité à une véritable communauté engagée, animée par le goût de l'autre, l'esprit d'initiative et ce, à travers les canaux dont dispose l'institution et dans l'exercice quotidien de la tâche de chacun (conseils de classes, réunions diverses, accompagnement pédagogique, échanges et rencontres formelles ou informelles). C'est la condition préalable qui nous permettra d'accompagner les parents et les élèves dans la prise de conscience de leurs responsabilités respectives pour relever les défis en classe et lors des réunions et rencontres avec les parents.

2. Continuer à renforcer le travail en équipe et la solidarité entre enseignants, la visibilité d'une communauté éducative garante des orientations de l'institution et soudée.

Il nous faut :

- Redéfinir et donner sens aux exigences communes sur tous les plans.
- Clarifier et harmoniser les exigences attendues au niveau pédagogique, comportemental, citoyen et relationnel, pour instaurer un cadre partagé et compris de tous, garant d'un climat scolaire serein, équitable et exigeant.

3. Remettre l'accent très fortement sur le sens de la personne et la formation du citoyen. Connaissance et compréhension du sens des règles, du droit et de la « loi ». Développement de la conscience citoyenne, de la notion d'intérêt général, du bien commun et de la conscience éthique.

N'oublions pas que le règlement concerne les règles considérées comme nécessaires à la possibilité d'une vie communautaire dans toute collectivité. Le droit concerne la possibilité d'une justice fondée sur la reconnaissance des personnes dans la réciprocité de ce que chacun doit à « l'autre ». Dans ce sens, droits et devoirs sont intimement liés. Cette dimension dépasse la simple observance d'un règlement. La « loi » ouvre sur la dimension qui nous dépasse, d'une reconnaissance absolue de l'autre dans son unicité. Travailler à la formation de la personne et du citoyen.

4. Promouvoir la pédagogie du projet dans sa dimension personnelle et unique et sa dimension collaborative, débouchant sur **une réalisation collective**.

*N'oublions pas que la pédagogie du projet met au cœur des apprentissages la question du sens et l'importance de la recherche et de la réponse **possible**. Trouver le sens en mobilisant toutes ses connaissances. Le projet c'est une mise en œuvre et une mise en action.*

Il nous faut clarifier l'intégration des projets dans le cursus académique. Veiller à ce que les projets pédagogiques, culturels et citoyens soient pleinement intégrés aux enseignements disciplinaires et transversaux, et qu'ils fassent l'objet d'une valorisation et d'un suivi cohérents dans les progressions annuelles.

5. Renforcer en l'intégrant la culture et l'esprit des parcours (parcours avenir, parcours citoyen, parcours culturel et artistique, parcours santé) pour favoriser tout ce qui peut contribuer au plein développement de l'élève et de la **personne**. Dans ce sens il conviendra d'aborder l'enseignement de chacune des disciplines dans cette perspective en s'appuyant sur une articulation **explicite** des contenus de ces dernières et des **compétences transversales** telles que déclinées dans les programmes. Ainsi il faudra intégrer l'orientation dans nos enseignements à partir du cycle IV. Nous avons recours à un accompagnement spécialisé pour aider les élèves (présentation des filières, forum des études, forum des métiers, lettres de motivation, services et interventions supplémentaires, calendriers des procédures, tests d'entrée dans les universités, entretiens éventuels...).

Il conviendra que les enseignants assurent un accompagnement explicite dans le cadre de leurs classes et de leurs interventions dans le cadre des instances existante (conseils de classes, professeurs principaux).

En aucun cas l'apport auxiliaire de spécialistes de l'orientation ne saurait remplacer l'apport des enseignants dans le cadre de leurs classes et leurs interventions dans le cadre des instances existantes (conseils de classes, professeurs principaux...).

Il nous faut mettre en place et organiser un suivi formalisé des parcours individuels (fiche de suivi, bilan par niveau en lien avec le projet personnel de l'élève) et œuvrer pour mettre en place **un temps de réflexion collective par cycles**. En d'autres

termes : structurer davantage la mise en œuvre des parcours éducatifs, formaliser et harmoniser les parcours avenir, citoyen, santé, artistique et culturel en lien **explicite** avec les projets pédagogiques et éducatifs, et intégrer le suivi des parcours dans le **pilotage pédagogique**.

6. Endiguer la baisse inquiétante du niveau académique en prenant conscience de l'urgence de la situation et en reconsidérant nos pratiques pédagogiques en termes d'accompagnement, d'exigences, d'approfondissements et de remaniement des méthodes. Cela sera possible si d'abord l'enseignant ne laisse pas sa propre peur l'entraver et l'empêcher d'accorder toute son attention à la personne de l'élève et ainsi lui permettre de rester dans la réceptivité et la disponibilité.

Nous devons mettre en place un **laboratoire pédagogique** interne pour favoriser les pratiques innovantes (classes inversées, IA, évaluations différenciées, usages numériques pertinents, projets collaboratifs, pédagogie différenciée...) en valorisant les expérimentations et mutualisations au sein des équipes. Ce projet est aussi un appel à l'innovation, entendue comme nécessité et non comme luxe.

Innover, c'est oser diversifier nos méthodes, explorer les potentialités offertes par les outils numériques et l'intelligence artificielle, renforcer nos partenariats avec l'AEFE et avec nos partenaires éducatifs locaux et internationaux.

7. Promouvoir la **culture de l'oral** dans le sens d'une mise en avant de la dimension «rhétorique» de la prise de parole : argumentation, débat, échange, dialogue, exposé, délibération, théâtralisation... Il s'agit de compétences à construire à partir de situations d'apprentissage spécifiques qu'il convient de mettre en place et **d'évaluer régulièrement**.

*N'oublions pas que parler, ce n'est pas seulement une question d'éloquence. C'est par la parole que le petit d'homme s'ouvre au monde (ouverture poétique, scientifique, expressive, artistique...). Parler c'est avoir des désirs multipliés pour dire le monde. Dans sa dimension démocratique l'acquisition des **compétences rhétoriques** contribue à l'égalité de chacun.*

Nous devons mettre en place des **ateliers spécifiques** pour permettre l'expression émotionnelle, la gestion des conflits, le débat argumenté, etc.

De même, il conviendra d'ancrer **inséparablement** la **culture de l'écrit** en incitant à la lecture sous toutes ses formes et à la production de textes divers, témoins durables que quelque chose a été pensé.

8. Renforcer en l'intégrant, la culture numérique et l'Intelligence Artificielle.

Il conviendra que professeurs et élèves fassent l'acquisition d'une plus grande maîtrise de la technologie qui doit continuer à être exploitée dans le sens de la diversification des méthodes d'enseignement, des approches des contenus et de la relation pédagogique. Au niveau des élèves, cette maîtrise doit s'intégrer aux enseignements et à la **recherche du sens** auxquels elle reste subordonnée. Par ailleurs, les compétences numériques doivent être officiellement validées et préparées en amont dans le cadre d'un enseignement dédié et évalué. Les tests PIX deviennent obligatoires en 6^{ème} et continuent en 3^{ème} et Terminale. De même, il conviendra de conscientiser les enseignants et les élèves aux apports de l'intelligence artificielle comprise comme **auxiliaire** dans l'exercice de la pensée. C'est-à-dire, en les sensibilisant aux limites, aux biais et aux bonnes pratiques (enjeux éthiques, applications concrètes, ...).

Il s'agit de les former aux usages responsables et critiques de l'intelligence artificielle en milieu scolaire, en la considérant à la fois comme auxiliaire pédagogique et objet d'éducation à la citoyenneté numérique et éthique.

9. Renforcer le sens donné à « l'évaluation » considérée comme une étape dans le processus d'apprentissage, liée à la construction des compétences attendues, à la fois par rapport à la discipline, aux savoirs faire et au savoir être de l'élève. En ce sens c'est l'analyse précise de tous les types de productions et de contrôles proposés aux élèves qui seule peut permettre l'élaboration de **profils de classe efficaces**. Ce sont eux qui permettront d'organiser **des classes dédoublées** et de mettre en place les pratiques différenciées qui entraîneront des évolutions positives.

Y compris ce qui concerne les élèves à **besoins spécifiques**, nous devons mener un travail mieux ciblé au niveau de la collaboration avec les intervenants déjà en place en vue d'optimiser les résultats de ces élèves.

Il est souhaitable de consolider la dynamique d'école inclusive. Renforcer les dispositifs d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, mieux structurer l'identification des besoins, des plans d'accompagnements (PAI/PPS), et les formations des enseignants en inclusion scolaire. En veillant à formaliser un plan d'inclusion (différenciation, accessibilité, adaptation) en assurant une collaboration active avec les spécialistes et les parents (à cet effet, un référent pour l'école inclusive a été nommé).

*N'oublions pas que les évaluations sont **d'abord** un regard bienveillant porté sur des **productions** orales ou écrites qui visent à mettre en lumière un **moment** dans le parcours de l'élève en vue de l'acquisition des compétences attendues. Elles constituent des étapes nécessaires dans **la vérification d'un processus d'apprentissage**. L'enseignant cherchera à rendre l'élève partenaire dans la critique positive de ses productions en encourageant le plus souvent possible à l'auto-évaluation.*

Il convient par conséquent, d'élaborer des profils de classes efficaces tant pour les conseils de classes que pour le suivi de la phase formative de nos enseignements.

À ce titre, les **bulletins scolaires** constituent un outil incontournable dans le processus d'évaluation. Les bulletins seront modifiés dans le but de rendre visible le sens de la note chiffrée, le niveau d'acquisition des compétences selon le code choisi, l'importance de la phase formative, de la place de l'oral et des compétences transversales dans le bulletin.

10. Renforcer la collaboration de **tous les acteurs**, enseignants et responsables, avec la cellule de formation dont il faut affirmer et développer le rôle : suivi et interventions au niveau des enseignements, de leur progression, de la mise en place de leurs transversalités dans les apprentissages, des rythmes de transmission et d'acquisition, établissement de profils de classe significatifs, propositions et pilotage de stages de formations (AEFE et à l'interne).

11. Maintenir le programme de réactivation des activités extra-scolaires et parascolaires (chorale, tournois, journal, clubs, théâtre, activités sociales, ...).

Cela pour la visibilité de l'établissement et comme occasions d'une expérience fondatrice pour les élèves qui leur donne le goût de l'autre et renforce leur appartenance à l'institution médiatrice de leur ouverture à l'universel.

12. Affronter collectivement un enjeu grave et urgent : la mutation psychosociale que vivent nos élèves et plus largement notre société.

Isolement social, perte de repères, usage excessif et toxique des réseaux sociaux, montée de la violence ordinaire et de l'anxiété : autant de réalités que nous ne pouvons ignorer.

C'est pourquoi ce projet accorde une priorité au travail collectif sur le

développement des compétences relationnelles et émotionnelles, à la construction d'un cadre sécurisant, et à l'accompagnement éducatif personnalisé. C'est pourquoi il convient de renforcer encore dans l'établissement les différentes instances de la vie scolaire qui le permettent : professeurs principaux, heures de vie de classe, délégués de classe, éco-délégués, CVC, CVL et Conseil d'Etablissement. Ces instances doivent jouer un rôle dans les parcours éducatifs, notamment le parcours citoyen. Elles contribuent à renforcer l'autonomie et la responsabilité des élèves. Il nous faudrait intégrer systématiquement et explicitement les compétences **cognitives, émotionnelles et psychosociales** dans les parcours éducatifs dans les heures de vie de classe (empathie, gestion de stress, coopération) en promouvant chez les élèves la connaissance et la gestion de soi, la communication bienveillante, la prise de décision responsable, la gestion des émotions et des conflits, dans une optique de développement personnel, de bien-être collectif et d'éthique.

- 13.** Lutter en agissant résolument contre le harcèlement déclaré et/ou endémique qui sévit. Pour cela, il convient que chaque enseignant porte un regard attentif et vigilant sur les comportements des élèves, ne banalise pas ce phénomène et mène un travail de conscientisation constant auprès de ces derniers.

Il s'agit d'offrir à nos élèves un lieu où puisse se développer la confiance en soi et l'épanouissement de la personne, assurer un **climat pacifié** et lutter contre le mal être. Pour cela il conviendra de favoriser toutes les situations de communication bienveillante, non violente, sereine.

Veiller à mettre en place des ateliers de développement de l'estime de soi et des compétences relationnelles.

- 14.** Mettre au cœur de nos enseignements le souci du développement durable (EDD). Pour cela, il conviendra de prendre conscience de la globalité des enjeux citoyens de ce concept. En effet, ce dernier, permet non seulement d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques mais aussi nous oblige à œuvrer en vue d'une formation pertinente de nos élèves visant à développer les compétences nécessaires aux citoyens et aux acteurs engagés à venir.

Il faut travailler à ce que cela devienne le souci commun de tous les acteurs (responsables, enseignants, direction pédagogique, ...).

- 15.** Considérer la laïcité comme fondement d'un véritable vivre ensemble. La laïcité ne se limite pas à une neutralité religieuse : elle est un outil d'unité et de cohésion sociale. Elle permet : le respect mutuel, le dialogue, la tolérance et l'égalité des droits et des devoirs. La laïcité est un principe qui vise à garantir la paix sociale à travers l'organisation d'un **espace « politique »** qui garantit à la **pluralité** des membres d'une cité de se reconnaître dans une appartenance partagée et où chacun est respecté dans son absolue différence en tant que **personne** et où chacun peut exercer sa **liberté d'expression** dans le respect de l'autre, dans une interaction véritable et dans une dynamique active de compréhension mutuelle et de partage. En ce sens la laïcité est la condition de possibilité d'une cité véritablement démocratique.

C'est ainsi, qu'il nous revient aussi d'accompagner les jeunes dans la construction de leur esprit critique et de leur engagement citoyen.

- 16.** Préserver l'établissement des dérives graves qui concernent l'utilisation irresponsable et malsaine des réseaux sociaux et qui nuit à la réputation des

personnels de l'établissement et des élèves. D'une façon générale limiter l'usage professionnel des réseaux sociaux au strict nécessaire. La plateforme officielle de communication de l'établissement **reste PRONOTE**.

- 17.** Continuer à renforcer le partenariat et les liens avec l'ensemble de la communauté éducative élargie en développant des actions et temps d'échange entre enseignants, personnels, parents, anciens élèves et partenaires locaux pour consolider le sentiment d'appartenance et d'implication commune dans la mission éducative. Continuer à renforcer le partenariat avec l'AEFE et les Ecoles Catholiques.
- 18.** Continuer à donner au soutien inconditionnel dont témoigne Tassin à notre égard tout son sens. Il s'agit d'un véritable lien fraternel que la crise que nous traversons permet de développer et dont nous avons pris conscience de toute la profondeur. Quelque chose a été mis en place l'année passée. Il faut maintenir cet élan en multipliant les échanges et les projets avec les différents partenaires de Tassin, élèves et enseignants.
- 19.** Mettre en pratique le plan de sécurité (PPMS).
- 20.** Élaborer des fiches d'actions pour opérationnaliser les axes du projet. Chaque axe et sous-objectif du projet devra être décliné en fiches-actions, par les acteurs concernés, précisant objectifs, responsables, indicateurs, calendrier et évaluation, pour assurer le suivi, la cohérence et l'évaluation de sa mise en œuvre.

Ce projet enrichi reflète notre volonté de construire une école inclusive, engagée, innovante et humaine. Une école qui se projette dans l'avenir.

Tous les points du projet sont des exigences communes qui impliquent la communauté éducative et chacun de ses membres.

La directrice
Mme Charlotte Awit

La supérieure
Sœur Mariam an Nour